

Attal : pas de pass sanitaire, pas de sorties scolaires !

écrit par François des Groux | 29 juillet 2021





Mentir, affirmer quelque chose puis dire le contraire un mois après tout en dénonçant les “complotistes” antivax propagateurs de bobards... à ce niveau de malhonnêteté et de mensonges au gouvernement, cela relève de la psychiatrie lourde.

Et “on” vote encore pour ça ?

« Je ne rendrai pas la vaccination obligatoire » contre le Covid-19” [\(Emmanuel Macron – novembre 2020\)](#)

« Non, le vaccin ne sera pas obligatoire » [\(Olivier Véran – vidéo de décembre 2020\)](#)

« Nous n’aurons pas de pass sanitaire au quotidien » [\(Clément Beaune – 12 mai 2021\)](#)

« Nous devons aller vers la vaccination de tous les Français »

(Emmanuel Macron – 12 juillet)

« *Il n’y a pas d’obligation vaccinale, il y a une incitation maximale* » (Gabriel Attal – 13 juillet)

[//resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/07/XEMua-0DQCw05UTv-1.mp4](https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2021/07/XEMua-0DQCw05UTv-1.mp4)

“Il n’y aura pas de pass sanitaire dans les établissements scolaires” (Jean Castex – 21 juillet)

“Dans une sortie scolaire, les enfants se rendent dans des lieux recevant du public et donc qui nécessiteront un pass sanitaire” (Gabriel Attal – 28 juillet)

[Mais pas les enseignants les accompagnant ? – NDA]

“Dans le secondaire, s’il y a un cas de contamination au Covid-19, les élèves non vaccinés seront évincés, mais pas les vaccinés” (Jean-Michel Blanquer – 28 juillet)

Transformés en parias, soumis aux moqueries ou au rejet, il ne faudra pas longtemps pour que les parents cèdent au chantage à la vaccination. Cédant également à la pression, un jeune de 16 ans pourra même se passer de l’autorisation parentale pour se faire vacciner.

Même topo donc pour les sorties scolaires : pas de pass sanitaire = pas de piscine, de musée ou de cinéma (en fait, comme à l’extérieur de l’école). Les parents auront donc “le choix” entre faire vacciner leur(s) enfant(s) ou leur faire curer le nez à chaque fois au test PCR à 50€ pièce.

Prochainement, Attal-la-voix-de-son-maître (qui nous ferait presque regretter la gaffeuse Sibeth) annoncera sans doute aux parents le pass obligatoire pour les activités extra-scolaires (sport, musique, clubs, associations...) alors même qu’ils ont déjà signé des chèques d’acompte.

Alors quelle différence entre l’obligation vaccinale et

l'incitation maximale à se faire vacciner ? Aucune. Juste une question d'hypocrisie, de malhonnêteté, de mépris et de cynisme de la part de ce gouvernement qui n'a même pas le courage d'assumer son totalitarisme *en marche*.

On dirait même que cela les fait jouir de faire ch... le peuple français et de s'en prendre aux enfants !

Rentrée 2021 : les enfants non-vaccinés pourront-ils participer aux sorties scolaires ? La réponse cash du gouvernement



Mercredi 28 juillet 2021, le porte parole du gouvernement Gabriel Attal a donné une conférence de presse à la sortie du Conseil des ministres afin de faire le point sur [l'extension du pass sanitaire](#), dont la loi devrait officiellement être [mise en vigueur dès le 9 août 2021](#). Au cours de sa prise de parole, retransmise notamment sur [BFM TV](#) mais aussi aussi sur le compte Twitter de l'Élysée, Gabriel Attal a fait plusieurs

annonces et a fait le point sur le sujet des sorties scolaires.

Les enfants et adolescents non-vaccinés pourront-ils participer aux sorties scolaires à partir de la rentrée de septembre 2021 ?

Sur ce point, l'homme politique a répondu sans détour. Pour effectuer une sortie scolaire comme la piscine ou le cinéma, un élève devra obligatoirement présenter un pass sanitaire. **"Ce qui est appliqué à l'école n'est ni plus ni moins que les règles qui s'appliquent à tous les Français"**, a assuré le porte-parole du gouvernement.

Et de préciser : *"Dans une sortie scolaire, les enfants se rendent dans **des lieux recevant du public** et donc qui nécessiteront un pass sanitaire (...) **Les élèves qui se rendront dans ces lieux seront donc soumis aux mêmes règles**, c'est à dire soit la vaccination soit un test négatif"*...

<https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/rentree-2021-les-enfants-non-vaccines-pourront-ils-participer-aux-sorties-scolaires-la-reponse-cash-du-gouvernement-2117198>